

Accueil administratif

Bonjour chers parents,

L'équipe de l'école secondaire Vanier est heureuse d'avoir votre confiance pour l'année scolaire 2020-2021. Par cet envoi, nous vous informons de la procédure administrative de début d'année. Il est très important de s'y présenter avec votre enfant et de respecter l'heure prévue.

Niveau scolaire	Date	Heure
Secondaire 1	19 août	13h00 à 14h30
Secondaire 2	19 août	8h30 à 9h30
Secondaire 3	19 août	9h30 à 10h30
Secondaire 4	19 août	10h30 à 11h30
Secondaire 5	19 août	14h30 à 15h30
Classes d'accueil	20 août	8h30 à 11h00

Première journée de classe

Élèves de secondaire 1 à secondaire 5

La première journée de classe aura lieu le vendredi 28 août. De plus amples informations seront disponibles sur le site internet vers la mi-août.

Élèves en classe d'accueil

La première journée de classe aura lieu le 2 septembre. Une rencontre avec l'enseignant titulaire de votre enfant est à prévoir entre le 25 août et le 1^{er} septembre. L'enseignant communiquera avec vous pour prendre rendez-vous.

Paiements des frais annuels

La facture scolaire sera disponible sur le Portail parents, sous l'onglet Finance, à la mi-août. Il y a trois façons de payer :

- 1- Paiement en ligne sur le site www.portailparents.ca
- 2- Paiement direct (débit uniquement) à l'école
- 3- Argent comptant lors de l'accueil administratif.

*Aucun chèque ne sera accepté

Prise de photo étudiante

Dans l'objectif de pouvoir identifier chacun des élèves de l'école dans notre système informatique, une photo sera prise de votre enfant. Aucune diffusion ne sera faite de cette photo.

Fiche urgence-santé

L'infirmière de l'école vous accompagnera pour compléter la fiche urgence-santé. Si votre enfant a un problème de santé (ex. allergie, diabète, épilepsie, etc.), il est important de connaître le nom de la problématique ainsi que le nom de la médication (et la posologie) le cas échéant. Vous devrez également fournir le nom et les coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence si le répondant au dossier n'est pas disponible au moment jugé urgent.

Garde-robe scolaire

La garde-robe scolaire est obligatoire à l'école. Dans cet envoi, vous avez une feuille à cet effet. Il y a deux façons de vous procurer la garde-robe scolaire :

1. Vous déplacer en boutique. Les coordonnées sont sur le bon de commande.
2. Lors de l'accueil administratif, une personne représentera la boutique et il vous sera possible de voir les chandails et de les essayer. Vous pourrez alors passer une commande et faire livrer le tout à l'école.

Récupération des manuels scolaires

Votre enfant recevra son agenda scolaire dans lequel il aura un code à barres qui servira lors du prêt de matériel scolaire. Il déposera ses manuels dans son casier.

Autorisations parentales

La feuille d'autorisations parentales (feuille de couleur rose) doit être complétée AVANT l'accueil administratif. Vous devez la remettre à votre arrivée.

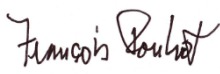
Attribution du casier


Dans l'agenda scolaire, le numéro du casier apparaîtra sur l'étiquette autocollante personnalisée. Il est conseillé d'apporter le matériel scolaire identifié et un cadenas afin d'alléger les déplacements de la première journée de classe.

Informations sur la vie étudiante et les équipes sportives

La technicienne en loisirs sera présente pour donner de l'information sur les différentes activités qui auront lieu à l'école et sur les différentes équipes sportives.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous assurons de la nôtre,


François Pouliot
Directeur


Marie-Claude Janelle
Directrice adjointe